

A l'heure de la prise de conscience mondiale de la nécessaire révolution énergétique, le développement d'une ville comme Lyon doit intégrer une politique ambitieuse des déplacements, et en particulier des transports en commun.

Cher ticket... !

Une politique tarifaire incitative

Nous saluons avec satisfaction le nouveau tarif étudiant (24,30 € au lieu de 32,40 €), nous nous étions mobilisés il y a quelques mois pour cela. Mais nous souhaitons aller beaucoup plus loin, avec une tarification

plus en phase avec notre usage quotidien, en proposant des formules adaptées telles que



'Petit trajet, petit prix'.

Une offre attractive et fiable

Le principe général doit être le développement de l'intermodalité : il est en effet essentiel que l'ensemble de l'agglomération soit desservi par des lignes fortes interconnectées (Cristalis, Tram, métro, TER). Pour plus d'efficacité, la capacité des parcs relais doit être augmentée ; aujourd'hui, après 8 heures 30, la totalité des parcs est saturée, contraignant les usagers à se rendre en voiture au centre de Lyon... Enfin, la priorité doit être mise sur la ponctualité et la fiabilité des transports en commun.

Il est de la responsabilité de tous de mesurer les effets à moyen et long terme

d'une grève dure comme nous la subissons depuis plusieurs jours ! Nous souhaitons la mise en place d'un service minimum garanti, comme cela a été réalisé avec succès par la RATP.

Un meilleur partage de l'espace public

Le Grand Lyon a su innover en lançant le projet Velo'v, qui nous redonne le goût et l'habitude d'utiliser le vélo, d'autant plus que les tarifs sont modestes pour le service rendu. Mais faire du vélo à Lyon, ce n'est pas toujours évident. C'est même parfois dangereux. Bâtir une vraie politique des transports doux, c'est mettre en œuvre les aménagements nécessaires à la cohabitation des piétons, des automobiles et des deux roues.

Continuer à innover

Fort du succès de Velo'v, nous militons pour que le Grand Lyon ose enfin dépasser l'offre actuelle d'Autolib', pour aller vers une solution fiable et économique d'auto-partage. Depuis un an, le système est déjà opérationnel en Allemagne (projet

car2go). L'usage est simple : un téléphone et un ordinateur permettent de réserver la voiture la plus proche. Il suffit ensuite de la récupérer et de la laisser où il veut : le système est ainsi flexible comme un Vélo'v, ce qui manque encore à Autolib' ! Nous souhaitons le développement rapide d'Autolib' sur ce modèle, en intégrant l'usage de véhicules électriques ou peu polluants.

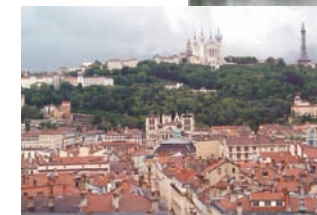


Lyon au Centre

Journal d'information sur l'actualité municipale

Octobre 2009

- Tours lyonnaises
- Donner la priorité au logement
- Hausses des impôts locaux
- Transports, Tarification TCL



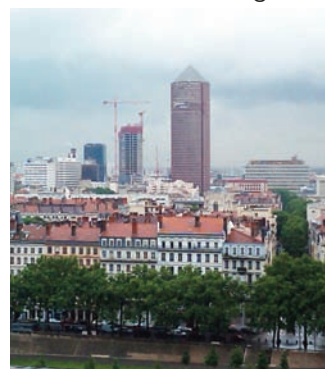
Après la tour Oxygène, presque achevée et qui culmine à 115 mètres, la skyline lyonnaise va prendre de la hauteur en 2013 avec la Tour Incity. Culminant à 200 mètres, elle dépassera le Crayon de près de 35 mètres et deviendra très certainement le nouveau symbole de notre ville.

Aujourd'hui nécessaires pour poursuivre le développement du quartier d'affaires de la Part-Dieu et renforcer l'attractivité internationale de l'agglomération, ces tours doivent aussi respecter le cadre de vie des Lyonnais. Dans cette optique, **si nous sommes favorables à de telles constructions qui contribuent au rayonnement de notre ville, nous serons particulièrement attentifs à ce que ces réalisations ne se fassent pas au détriment des habitants du quartier ou de ceux qui y travailleront.**

Lyon, toujours plus haut...

Cela passe bien sûr par un respect des normes environnementales les plus strictes pour diminuer au maximum l'impact écologique des tours. Cela passe aussi nécessairement par un renouvellement urgent du Plan de Déplacements Urbains sur l'ensemble de l'agglomération, en général, et sur le quartier de la Part-Dieu, en particulier, en incorporant plus de lignes fortes de transport pour un meilleur maillage de la périphérie. Du fait d'une offre de transports en commun encore insuffisante et pas assez fiable, n'oublions pas qu'aujourd'hui près de 75 % des personnes qui travaillent à Lyon s'y rendent en voiture.

Aussi, en l'état actuel, engager la construction, avec le soutien du Maire de Lyon, de la tour Incity, et plus généralement de l'ensemble des prochains immeubles de bureaux du quartier de la Part Dieu, sans parkings, peut être dommageable pour le quartier. Ce serait en revanche un beau cadeau pour les promoteurs immobiliers...



Groupe municipal Lyon Démocrate MoDem

4 rue Joseph Serin - 69001 Lyon - Tel : 04.72.26.45.72

Courriel : contact@lyon-democrate.org - Internet : www.lyon-democrate.org

L'Équipe

Marc Augoyard (Conseiller communautaire - Lyon 5), Bernadette Bertrix-Veza (Conseillère municipale - Lyon 6), Fouziya Bouzerda (Conseillère municipale - Lyon 3), Christophe Geourjon (Conseiller municipal et conseiller communautaire - Lyon 8), Benoit, Céline, Charlotte, Daniel, David, Dominique, Emilie, Geneviève, Kevin, Philippe, Pierre, Quentin, Raphael, Xavier, Yves

Trouver un logement décent pour abriter sa famille constitue l'un des droits les plus fondamentaux pour tout être humain. Depuis plusieurs années, Lyon et l'agglomération présentent une carence de l'offre de logements (rareté et prix élevés des terrains à bâtir), notamment ceux locatifs aidés.

Le Logement, une priorité

Avec la crise économique, ces données structurelles se doublent désormais d'un ralentissement conjoncturel des constructions de logements. Cela a pour effet de figer plus encore les transactions de logements, les mouvements de locataires et d'accroître un peu plus les durées d'attente. Dans ce contexte, les collectivités locales, notamment les communes, ont un rôle essentiel d'accompagnement à jouer.

Pour plus de mixité sociale

La loi SRU, en fixant des seuils à atteindre (au moins 20 % de logements sociaux d'ici 2020 dans les communes de plus de 3 500 habitants), a constitué une grande avancée en la matière. A Lyon, nous sommes proches des objectifs, avec 18,40 % de logements sociaux. Toutefois, nous pouvons regretter que le calcul des objectifs soit non pas comptabilisé par arrondissement, mais au seul niveau de la ville (soit 9 % de logement sociaux pour Lyon 2 ou 6, contre 35 % pour Lyon 8 ou 9).

Cette loi est aussi l'occasion d'aller plus avant dans la réalisation de la **mixité sociale**, pour que chacun trouve des logements abordables au sein des nouveaux programmes immobiliers de la ville, dans des quartiers considérés autrefois comme réservés, dans des quartiers neufs...

Il nous faut en outre un véritable plan d'action foncière, afin de permettre une **baisse des prix** qui sera profitable à la **construction de résidences HLM** et aux **primo-accédants**, au rang desquels nous retrouvons principalement les jeunes ménages.

S'approprier le patrimoine de la ville

Localisé en plein cœur de la ville, Lyon dispose d'un patrimoine historique désaffecté, véritable bien commun des

Lyonnais : prisons (Mont Luc, Saint Joseph), hôpital (Hôtel Dieu). L'Etat et les collectivités cherchent aujourd'hui à le valoriser.

Nous pensons que ces sites, dans le cadre



de leur réaménagement futur, doivent être conçus comme pleinement ouverts sur la ville et les Lyonnais, pour qu'ils puissent se les approprier. Cette ouverture doit se doubler, à notre sens, du respect, là également, du principe de **mixité sociale** (en intégrant du logement aidé, à la location et à l'achat), mais aussi d'**usage** (leur vocation doit être multiple, et non pas se cantonner à une seule et unique activité de luxe, par exemple).



Nous nous sommes élevés contre l'absence de transparence et d'information concernant la **SACVL** (société détenue pourtant à plus de 75 % par la Ville de Lyon). Le dernier scandale en date concerne un des prêts hautement spéculatif souscrit par cette société... Au final, pour sortir de cette spirale, la SACVL devra déboursier 47 millions d'€ ! Pour rembourser cette dette, elle a décidé de vendre près de 500 logements de son parc locatif et d'augmenter les loyers ! En attendant, la Ville de Lyon a dû lui consentir, en urgence, un prêt de 25 millions d'€. Au-delà de cette affaire, pour éviter de nouvelles déconvenues, nous demandons au Maire de Lyon un plus grand contrôle des structures satellites de la Ville afin d'éviter que les erreurs de gestion ne soient supportées par les locataires et le contribuable lyonnais.

(Intervention Conseil municipal du 14 septembre 2009)

Alors que nous recevons nos impôts locaux, chaque Lyonnais peut se rendre compte par lui-même des dérives budgétaires de l'équipe Municipale. Le groupe « Lyon Démocrate – MoDem » s'était alarmé de cette situation lors du vote du budget en début d'année. Nous nous étions ainsi opposés à cette importante hausse de la fiscalité municipale (augmentation brutale des taux d'imposition : + 6 %).

Lyonnais, à vos chéquiers... !

Que constatons-nous ?

Depuis 2001, des dépenses de fonctionnement non maîtrisées. Ainsi, entre 2001 et 2008 :

- le budget de fonctionnement augmente de 28 % ;
- les effectifs de la Ville de Lyon suivent la même évolution avec une augmentation de 25 %, soit 1 622 postes supplémentaires (8 051 agents en 2008 contre, 6 429 en 2001). Cette forte croissance des effectifs fait qu'aujourd'hui près de 60 % du budget de fonctionnement est consacré à la masse salariale de la Ville de Lyon.

Dans ces conditions la solution adoptée par la majorité municipale est une hausse constante de la fiscalité locale. Entre 2001 et 2009 les impôts locaux des Lyonnais (pour la part Ville de Lyon) auront augmenté de 68 millions d'€, 28 millions d'€ pour cette seule année, cela représente une augmentation de 33,8 % !

Dans une situation économique tendue et difficile, de nombreuses familles ont de plus en plus de difficultés à boucler leurs fins de mois. Nous estimons que cette hausse brutale de la fiscalité locale n'est pas une bonne chose pour Lyon et les Lyonnais.

Afin de mieux maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement, nous proposons que pour chaque investissement, le coût de fonctionnement induit soit estimé avant toute prise de décision.

(Intervention Conseil municipal du 19 janvier 2009)



Evolution du produit fiscal total perçu par la ville de Lyon :
- 2001 : 201,06 M€,
- 2009 : 269,06 M€.

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre équipe constituée d'élus et de Lyonnais passionnés par l'avenir de leur ville a pour ambition de recréer un lien personnel et concret avec les habitants de la cité, dans l'intérêt général. Il est de la responsabilité des élus de rendre compte de leur travail, de leurs prises de positions et d'être à l'écoute de tous les habitants.

Nous sommes ancrés dans une vision humaniste, libérale et sociale de la société. Ceci constitue le fondement de notre engagement politique, c'est **l'héritage de la famille centriste et démocrate dans laquelle nous nous reconnaissons.**

Les décisions concernant notre vie quotidienne, l'avenir de nos enfants, notre cadre de vie doivent être réfléchies et construites ensemble, le plus en amont possible. Nous souhaitons également être votre **porte-parole** (et dans certains cas **porte-voix**) dans la mise en œuvre concrète de projets.

Quelle Ville voulons-nous ? Fondée sur quelles solidarités, sur quel modèle de développement ? Comment concilier développement et respect de l'environnement ?

N'ayons pas peur d'innover, de sortir des cadres et des carcans, de fonder une Ville où chacune et chacun devient véritablement acteur du destin collectif, une société reposant sur le respect et la responsabilité.

Agissons ensemble, dès aujourd'hui pour bâtir l'avenir de Lyon...

Christophe Geourjon

Conseiller municipal Lyon

Conseiller communautaire Grand Lyon

Président du groupe municipal

« Lyon Démocrate – MoDem »